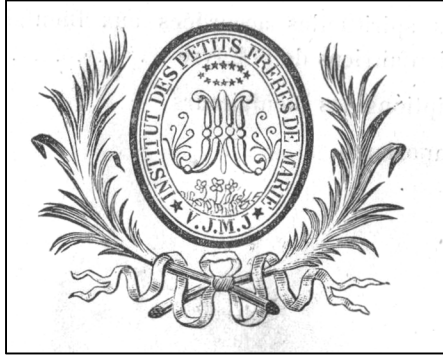


AVANT LA SPIRITUALITE MARISTE : L'ESPRIT DE L'INSTITUT

1° partie : Définition de cet esprit par Champagnat et ses successeurs immédiats (1824-1852)

Quand naît l'institut le mot « spiritualité » n'est guère employé et ce n'est que dans la seconde moitié du XX^e siècle que l'institut l'adoptera pour redéfinir son identité. Aux origines et durant fort longtemps c'est l'expression « esprit de l'institut », qui en a été plus ou moins l'équivalent. Le M mariste, accompagné des trois violettes symbolisant humilité, simplicité, et modestie est devenu assez tardivement l'expression graphique de cet esprit¹.



L'étude la plus complète sur cet esprit de l'institut a été donnée par le F. Basilio le 25 décembre 1975, justement à l'époque où le mot « spiritualité » était en train de s'imposer. Dans son introduction il en offre une définition : « Quand nous parlons de l'esprit de l'Institut, nous pensons humilité, simplicité, modestie. Nous pensons aussi dévotion mariale, et nous pensons enfin charité fraternelle vécue dans un style assez particulier : l'esprit

de famille ». Mais il s'est montré prudent : « Cette circulaire ne prétend pas cependant être une vraie étude sur notre esprit. Dans ce cas, elle devrait comporter une partie historique qui n'est pas de ma compétence, mais qui serait indispensable ».

J'envisage donc ci-dessous d'esquisser l'étude historique que souhaitait le F. Basilio. Elle n'est pas très facile à élaborer car les textes officiels de l'institut n'usent guère de l'expression « esprit de l'institut ». Par exemple, ni la Vie de Champagnat (1856) ni les Règles communes (1852) n'ont de chapitre sur ce sujet². Et la raison en est simple, comme le reconnaît le F. Louis-Marie dans sa circulaire du 16 juillet 1861 (C. III, p. 45) : « Cet esprit mariste du P. Champagnat [...] se retrouve partout dans nos règles, dans nos constitutions [...] Il est l'âme et la vie de nos établissements [...] c'est notre élément, c'est l'atmosphère dans laquelle nous vivons ». Mais cette réduction de l'esprit de l'institut à une ambiance globale ne correspond pas pleinement à la réalité car les manuscrits des Frères François et Jean-Baptiste comportent des instructions remontant au P. Champagnat qui définissent un esprit de l'institut fondé sur l'humilité à l'exemple de Marie.

Mon but sera donc, dans un premier temps, de clarifier autant que possible la naissance et le contenu du concept d'esprit de l'institut, avant un chapitre général de 1852-54 qui établit une doctrine officielle « définitive » fondée sur les Règles communes, enrichie ensuite par la Vie du P. Champagnat (1856) et les ouvrages plus tardifs du F. Jean-Baptiste. Je crois pouvoir montrer que très tôt Champagnat a esquissé les grands traits de ce que nous nommons aujourd'hui une spiritualité mariste. Mais les rédacteurs de la Règle de 1852 donneront à l'esprit de l'institut une physionomie plus ascétique et institutionnelle que spirituelle au point que désormais être un Frère régulier et avoir l'esprit de l'institut, ce sera la même chose.

Je tâcherai néanmoins de montrer dans une seconde partie que, jusqu'à la relativisation de la règle et l'émergence du concept de spiritualité mariste dans les années 1970, l'enseignement primitif de Champagnat a été gardé en mémoire et enseigné par les supérieurs généraux.

L'esprit de l'institut dans les premières années

C'est sous le nom de Marie que Champagnat rassemble ses premiers frères et il va de soi que dès le temps de La Valla le thème de l'humilité est important puisqu'elle est un point essentiel dans la

¹ Le sceau ci-contre est tiré du bulletin de l'œuvre des jувénats de 1894. La présence des trois violettes dans ce sceau est sans doute récente.

² Les index thématiques des Avis, leçons, sentences, des Circulaires avant 1916, des lettres de Champagnat n'ont pas retenu cette entrée.

formation de tout candidat à la vie dévote. Ainsi, lire *La Perfection chrétienne* de Rodriguez, *Le combat spirituel* de Scupoli ou *Le mépris de soi-même* de Franchi, ne sont pas en eux-mêmes des signes qu'à l'origine la communauté faisait de l'humilité le fondement de son esprit ni que cette vertu était nettement liée à l'exemple de Marie. Dans les sentences de l'oratoire de La Valla c'est à son Immaculée-Conception que l'on pense. Et les quinze principales sentences du P. Champagnat antérieures à 1822 gardées en mémoire par les frères (Vie p. 107-109) tournent autour des pôles suivants : la piété, le retrait du monde, l'amour de Jésus et Marie et le zèle à catéchiser. L'humilité n'y est citée qu'en passant.

Par contre, lorsque le F. Avit dresse la liste des principales instructions du Fondateur jusqu'à 1832, les frères anciens lui en citent huit, dont la sixième : « Sur l'humilité » dont il donne un aperçu très succinct³ : « c'est pour inspirer l'amour de cette vertu dans le cœur de tous les Frères que le bon Père leur imposa le nom de Petits Frères de Marie ». C'est bien peu, mais les Frères ont tout de même retenu que, d'après Champagnat, il existait un lien fort entre l'humilité et le nom de l'institut. Nous retrouverons ce trait dans plusieurs textes sur l'esprit de l'institut.

L'apport des « pensées- retraites⁴ » du F. François

Les carnets du F. François constituent une source plus précise, en particulier le carnet 302 dans lequel, à partir de 1819, il a noté des « pensées » prises au moment des retraites ou à l'occasion de ses lectures. Pour l'année 1824 (p. 49) il nous a laissé cette sorte de synthèse de l'esprit mariste :

« Notre vocation est sainte, sublime : c'est celle de Jésus Christ même et de ses apôtres. Pour y correspondre, il faut employer fidèlement tous les moyens d'en bien remplir les devoirs.

1^e moyen : Une grande union et charité les uns entre les autres : c'est la force ;

2^e **Une grande humilité, modestie et simplicité en toutes choses : c'est le cachet⁵ ;**

3^e Une grande réserve, circonspection et retenue dans les rapports avec le prochain ;

4^e La fréquentation des sacrements avec les dispositions requises ;

5^e Une grande dévotion envers la très Sainte Vierge. (M. Gardette, Sup. du Gd. Sémin (aire).⁶) »

C'est sans doute le résumé d'une série d'instructions sur la vocation des Frères : d'abord sur le but de l'institut fondé sur le zèle à imiter Jésus et les apôtres, premiers catéchistes⁷. Ensuite les qualités qu'il doit avoir pour être fécond, dont l'humilité déjà formulée sous son triple aspect. Mais celle-ci semble davantage en lien avec le zèle qu'avec la dévotion à Marie.

Dans la Vie du P. Champagnat (1^o partie, ch. 12 p. 133) le F. Jean-Baptiste confirme l'existence de cette série d'instructions durant la construction de L'Hermitage : « Il leur fit pendant cet été de solides instructions sur la vocation religieuse, sur le but de l'institut et sur le zèle pour l'éducation chrétienne des enfants ». Et il leur remet ensuite⁸ « un petit écrit » qui résume son enseignement et dont la Vie donne « la substance » (p. 134-135) : vie sacramentelle et de prière ; charité fraternelle puis une douzaine d'articles sur la conduite à tenir auprès des enfants.

La première partie du *Traité sur l'éducation* composé plus tard par le F. Jean-Baptiste⁹, intitulée « Moyens de faire le bien parmi les enfants » est à considérer comme le prolongement¹⁰ de cette série d'instructions. Par exemple le chapitre 2 traitant de l'excellence du but catéchétique des frères affirme « rien de plus sublime et de plus excellent [...] J.C. lui-même l'a remplie, c'est la première qu'il ait

³ Mais qui correspond sans doute au souvenir qu'en avaient les frères anciens.

⁴ Lors de l'informatisation de ce manuscrit le scribe a noté par erreur « pensées de retraite ».

⁵ Le sceau. Ce mot sera repris dans l'article 1 du chapitre sur l'humilité des Règles communes.

⁶ Ce genre de référence très fréquent chez le F. François indique souvent la source de la parole ou renvoie à une source similaire. Il est peu probable que M. Gardette ait prononcé lui-même cette instruction.

⁷ Dans les Annales de l'institut le F. Avit semble faire allusion à cette instruction sur le zèle (1832, § 93)

⁸ Ou il leur a fait copier.

⁹ Pour préparer la rédaction du Guide des écoles (1853)

¹⁰ Le F. J.B. s'est manifestement fondé sur des instructions de Champagnat mais il y a ajouté de nombreuses citations qui rendent difficile la perception du texte original.

confiée à ses apôtres »... Il raffine ensuite sur les qualités du zèle qui doit être prudent, éclairé, aimable, doux, mortifié... Au chapitre XV il rappelle que « le zèle doit être humble » pour être agréable à Dieu, et aux hommes, mais aussi « L'humilité nous est nécessaire pour mériter la protection de Marie ». Elle est même indispensable pour des « religieux de la société de Marie »¹¹.

De ces diverses constatations je retiens que, d'après les F. François et Jean-Baptiste c'est en 1824 que le P. Champagnat a défini de manière systématique un esprit fondé sur le zèle, la charité fraternelle et une humilité perçue comme vertu à la fois nécessaire à l'apostolat et fondement d'une société fille de Marie.

Dans le même carnet n° 302¹², le F. François nous a laissé à la date de 1827 une liste de six pensées sur l'humilité. Les cinq premières, très banales, relèvent de la tradition ascétique ; mais la dernière est d'un tout autre ton.

«1/ L'humilité est la racine, le fondement, la nourrice, le gardien-né de toutes les vertus [...] (Rodriguez, 2° partie, 2° traité)

2/ L'humilité engendre et conserve les vertus. [...]

3/ Quelques bonnes œuvres que nous fassions, elles ne sont comptées pour rien si elles ne sont accompagnées de l'humilité.

4/ L'orgueil est le commencement de tout péché (Eccl. 10)

5/ Mon Dieu, je ne puis être humble à moins que vous ne me donniez l'humilité. Je vous la demande.

6/ Apprenez de moi à être doux et humble de cœur. Oui, divin Jésus ! c'est à quoi je veux sérieusement m'appliquer tout le reste de ma vie. Vous m'avez appelé à **un institut dont le caractère propre est l'humilité et qui porte le nom de Marie votre Mère chérie**, si pure, si humble. O humilité ! vertu de Jésus et de Marie ! soyez toujours mes délices ! ... »

En octobre 1826, après la grande crise de la maladie de Champagnat et du conflit avec M. Courveille, des frères, dont le F. François lui-même¹³, ont fait des vœux pour la première fois. En 1827, évoquant son engagement, celui-ci définit le « caractère propre » de l'institut comme humble parce que marial, se référant à une instruction – sans doute de 1826 – qui définit cette fois les Petits Frères de Marie comme une congrégation religieuse. Et il semble bien que les manuscrits des F. François et Jean-Baptiste aient gardé copie de cette instruction majeure sur l'esprit de l'institut.

Des séries d'instructions conservées par les F. François et Jean-Baptiste.

Dans un ouvrage précédent intitulé « *Un chaînon manquant de la spiritualité mariste* » (Rome, 2000, cahier A4, 158 p.) j'avais montré qu'il existait, dans les manuscrits des premiers supérieurs, de nombreuses instructions remontant à Champagnat et demeurées inconnues alors qu'elles inspirent la littérature officielle constituée à partir des Règles communes (1852) et jusqu'à la mort du F. Jean-Baptiste en 1872. Lorsque se trouvent dans les recueils d'instructions du F. François (n° 307-309) et du F. Jean-Baptiste (Ecrits 3 et 4), des instructions ou des séries très semblables, il est pratiquement certain qu'ils s'agit de notes prises lors des instructions de Champagnat, conservées, récupérées et réemployées par les supérieurs après sa mort. Voici l'extrait d'un tableau synoptique d'une série dont l'esprit de l'institut est la composante majeure¹⁴.

F. François, carnet 307 p. 131-180	F. Jean-Baptiste ¹⁵ . Ecrits 3 p. 103-147	F. Jean-Baptiste. Ecrits 4 p. 332-398
Vocation	Vocation	Titre 3 : Vocation

¹¹ Bien d'autres sources liées à ces textes pourraient être ajoutées : par exemple Annales de l'institut, 1832 § 193, Vie, 2° partie, Ch. XII « De son humilité »...

¹² AFM 5101.302 p. 146

¹³ Mais pas le F. Louis ni le F. Jean-Baptiste.

¹⁴ Un chaînon manquant... chapitre XIII, p. 90. En fait, la série est beaucoup plus longue.

¹⁵ Le F. Jean-Baptiste offre deux versions différentes de cette série, provenant sans doute des notes de frères différents. Peut-être du F. Louis et de lui-même.

	Règles pour connaître sa vocation	
Moyens de conserver sa vocation	Moyens de conserver sa vocation	
Esprit religieux ¹⁶	Esprit religieux	Titre 4 : Esprit religieux
Caractère et esprit de la société des P.F.M.	Esprit de l'institut	Titre 5 : Esprit de l'institut
Mauvais esprit ¹⁷	Du mauvais esprit	Titre 6 : Du mauvais esprit

A mes yeux le texte le plus fidèle à l'instruction primitive sur l'esprit de l'institut est celui qu'a conservé le F. François dans le manuscrit 307 p. 147 : « Caractère, Esprit de la Société des Petits Frères de Marie ». Les deux versions du F. Jean-Baptiste, sont plus complètes mais me semblent davantage remaniées¹⁸. En tout cas, les diverses versions ont des textes très proches et sont construites selon le même plan : 1/ Chaque ordre religieux a un esprit qui lui est propre ; 2/ Le nom « petits frères de Marie » signifie l'esprit particulier de notre institut ; 3/ Marie nous a donné l'exemple d'une vie cachée ; 4/ Quelles sont les attitudes et pratiques humbles des Petits Frères de Marie.

Voici le début de la version du F. François :

« I. Il faut distinguer l'esprit général de l'état religieux et l'esprit particulier de chaque ordre, dit S. François de Sales [...] Chaque ordre religieux a donc son esprit particulier, qui est comme son caractère propre et sa marque distinctive. Tous les religieux n'arrivent pas à la perfection par les mêmes pratiques. » [...]

« [...] - L'esprit des Petits Frères de Marie, leur caractère particulier et distinctif, est un esprit d'humilité et de simplicité. Notre vie doit ainsi être une vie humble, cachée, inconnue au monde. L'humilité et la simplicité doivent toujours être les vertus principales, privilégiées et caractéristiques de chacun de nous. Ce n'est que par ces vertus que nous pourrons acquérir la perfection de notre vie et procurer la gloire de Dieu. C'est là le moule¹⁹ qui doit nous donner la forme, et le miroir dans lequel nous voyons l'esprit de notre ordre et notre ligne de conduite. »

« N'oublions jamais notre nom de Petits Frères et Petits Frères de Marie²⁰. Marie est notre Mère, notre Supérieure, notre modèle. Nous sommes donc appelés à honorer et à imiter la vie humble, simple, pure de la Ste Vierge, et à faire revivre ses vertus dans notre conduite ; humilité de Marie dans ses pensées, ses paroles et ses actions, ses occupations, ses douleurs, ses honneurs et ses privilèges. »

Le F. François renvoie alors à l'instruction « Marie modèle d'humilité (308 p. 544) »²¹ qui est à la fois un récit succinct de la vie de la vierge et une méditation sur sa signification, particulièrement dans les passages suivants :

« 2/ Marie avait de bas sentiments d'elle-même; elle ne regardait jamais que son néant et se tenait devant Dieu dans une humilité et un anéantissement profond. »

« 10/ Marie pratique une telle humilité dans ses paroles, dans ses actions; elle se couvre de telle manière du voile de l'humilité qu'elle a toujours été inconnue au monde, méprisée du monde et regardée de tous comme une femme ignorante, comme une personne de peu de mérite, inutile au monde, cachant à tous les regards ses vertus, sa sainteté, ses lumières, sa puissance, les grandeurs de son fils et toutes les faveurs qu'elle avait reçues de Dieu. C'est ainsi que Marie a estimé, aimé, recherché et pratiqué l'humilité. Sa vie doit être le modèle de la nôtre. »

¹⁶ C'est l'esprit des religieux en général, fait d'estime de sa vocation et du souci d'en accomplir les obligations. Un paragraphe évoque cependant le mauvais religieux.

¹⁷ C'est le portrait fort noir du mauvais religieux « mécontent de lui-même et des autres ».

¹⁸ Elles amalgament peut-être plusieurs instructions antérieures.

¹⁹ Certains textes disent « le cachet »

²⁰ Le nom usuel est « Frères de Marie ». Le mot « petit » a été ajouté en 1824 dans le prospectus.

²¹ Le F. Jean-Baptiste développe cette vie exemplaire de Marie dans l'instruction elle-même.

Marie, consciente de son néant devant Dieu, et choisissant la vie inconnue et cachée : voilà des thèmes chers à l'école bérullienne de spiritualité²². C'est donc que, pour Champagnat, l'humilité mariste n'est pas simple vertu ascétique mais adhésion au mystère divin, sagesse cachée et participation au salut.

Vient ensuite une longue liste d'items concernant l'humilité, la simplicité et, accessoirement, la modestie. Il est certain qu'une partie d'entre eux sont une construction a posteriori. En tout cas nous trouvons cette liste chez le F. Jean-Baptiste comme chez le F. François. Dans le tableau ci-dessous nous privilégions les premiers, qui nous semblent les plus primitifs et résumant les caractères de l'humilité telle que conçue par Champagnat.

Caractère, esprit (307 p. 147).Frère François
Esprit de l'institut (E3 p. 123-130 ; E4 p. 349...) F. Jean-Baptiste
1/ Humilité et simplicité, vertus chéries des P.F.M. Elles doivent reluire dans leur personne...
2/ Avoir une prédilection particulière pour la vie cachée...
3/ Considérer l'humilité comme vertu principale. Travailler à l'acquérir
4/ Faire le bien sans bruit
5/ Ne s'appliquer aux sciences humaines et à l'instruction civile que pour plaire à Dieu
6/ Se comporter entre frères et avec les séculiers avec humilité et simplicité
7/ Avoir une prédilection particulière pour les pénitences publiques, coupes...
8/ Devenir comme des petits enfants (citation évangélique servant peut-être de conclusion dans la version primitive. Cet item ne se trouve que chez le F. François.)

C'est d'abord une attitude intérieure (vertu chérie...) ; un style de vie (inconnu et caché ; faire le bien sans bruit). Mais cette vision générale de l'humilité et de la simplicité doit s'incarner dans un contexte apostolique communautaire et limité : l'école, les relations entre frères et avec la société, sans oublier les traditionnelles pratiques monastiques.

Des items plus tardifs, moins cohérents et d'un ton différent

Les items suivants, en ordre tout relatif, reposent sur le thème de la lutte contre le mauvais esprit fondé sur l'orgueil et condamné en termes très vifs. On commence à joindre la modestie à l'humilité et à la simplicité. Ce sont vraisemblablement des compléments tardifs. Les F. François et Jean-Baptiste donnent des textes à peu près identiques dont nous donnons l'idée principale. Leurs numérotations présentent des variantes.

F. François	F. Jean-Baptiste
8/ 10/ Les Frères ne peuvent sauver les âmes sans humilité, simplicité et modestie.	9/ Idem
9/ Bonheur et succès dépendent de leur humilité	10/ Idem
11/ Humilité et simplicité sont des vertus indispensables. Ceux qui ne les ont pas sont des membres morts.	11/ Idem
12/ 13/14/Les esprits orgueilleux ne sont pas faits pour l'institut	12/ Idem
15/ Chacun doit être persuadé qu'il est le dernier	13/ Idem
16/ Regarder l'orgueil comme le grand ennemi	14/ Idem

Cette instruction fonctionne donc comme une synthèse de l'idéal donné par le fondateur et sans doute complété par ses successeurs immédiats. Elle va servir à la rédaction des textes officiels de la congrégation, notamment aux Règles communes qui seront pourtant, comme nous allons le voir, loin d'en respecter l'unité.

²² Elle est souvent indûment appelée « Ecole française ». Dans sa circulaire de 1975 le F. Basilio fait allusion à cette spiritualité.

La règle de 1852 : une fragmentation de la doctrine de l'esprit de l'institut

Les Règles communes n'ont pas retenu le concept d'esprit de l'institut mais ont exploité l'instruction primitive dans le chapitre: « De la dévotion à Marie » (1^o partie, ch. VI) spécialement dans l'article 8, qui offre, de cet esprit de Marie, une définition proche de celle des origines mais dans un autre esprit : son humilité est moins celle de la créature devant son créateur que celle de l'amour du Christ incarné.

« Les vertus, qu'ils s'efforceront le plus d'imiter en elle, sont : son humilité, sa pureté, son tendre amour pour J.C. A son exemple ils auront une prédilection particulière pour la vie humble et cachée, pour les emplois les plus ordinaires et les plus bas. Comme elle, ils chériront l'aimable vertu et prendront tous les moyens pour la conserver. Comme elle, ils fuiront jusqu'à l'ombre du péché ; et, vidant leur cœur de toute affection aux créatures, ils n'aimeront que J.C. et emploieront toutes leurs forces et toute leur vie à le faire aimer ».

Quant à l'humilité, presque tous les articles du chapitre V de la seconde partie des Règles communes sur ce sujet s'inspirent des instructions sur l'esprit de l'institut. L'article 1 est significatif de cette filiation :

R.C. ch. V « De l'humilité »	Caractères et esprit de la société des P.F.M.	Esprit de l'institut
L'humilité, la simplicité et la modestie doivent être le caractère propre de cet institut ; les Frères auront une prédilection particulière pour ces vertus, et ils feront en sorte que toutes leurs actions et tout ce qui leur appartient en portent le cachet.	1 ^o que l'humilité et la simplicité doivent être les vertus chéries des Petits Frères de Marie, et reluire dans leur personne, dans leurs paroles, dans leurs actions et dans tout ce qui leur appartient; 2 ^o qu'ils doivent avoir une prédilection particulière pour la vie cachée...	Que l'humilité et la simplicité doivent être les vertus chéries des Frères de Marie, qu'elles doivent reluire dans leurs personnes, leurs paroles, leurs actions et dans tout ce qui leur appartient. 2 ^o Que les Frères doivent avoir une prédilection particulière pour la vie cachée...

En ce chapitre l'humilité est déconnectée de l'exemple marial. Et l'expression : « vertu chérie » sans doute jugée trop familière n'a pas été retenue. La modestie est si peu intégrée à l'humilité et à la simplicité qu'elle bénéficie d'un chapitre à part (2^o partie, Ch. IX). Elle n'est d'ailleurs conçue que comme l'art de « composer avec bienséance l'extérieur de l'homme » afin qu'elle édifie le prochain. C'est en somme la civilité des religieux entre eux et vis-à-vis des laïcs. Au fond elle est plus rattachée au zèle qu'à l'humilité proprement dite et à Marie.

La Vie du P. Champagnat : une synthèse peu convaincante de deux traditions sur l'humilité

Dans la seconde partie de la Vie, le chapitre VII traite de la dévotion mariale du Fondateur et le chapitre XII de son humilité. Le F. Jean-Baptiste a donc entériné la séparation entre les deux sujets, la dévotion à Marie figurant dans les axes majeurs de la spiritualité avec l'esprit de foi (ch. 2), la confiance en Dieu (ch. 3), l'esprit de prière (ch. 4-5), l'amour de J.C. (ch. 6). L'humilité fait simplement partie des vertus, après l'obéissance, la pauvreté, le détachement des parents et la mortification. Ainsi, l'ordre même des chapitres laisse de côté le concept d'esprit de l'institut au profit d'une conception ascétique de l'humilité et d'une conception dévotionnelle plutôt que spirituelle de la relation à Marie.

Cependant, les contenus des chapitres corrigent en partie cette rupture. Ainsi dans le chapitre sur la dévotion mariale, le F. J.B. rappelle (p. 347) la nécessité d'imiter Marie : « son humilité, sa modestie, sa pureté et son amour pour J.C. » au point « que tout dans ses actions et dans sa personne rappelle Marie, retrace l'esprit et les vertus de Marie ». Mais le plus clair du chapitre est consacré au zèle pour faire aimer Marie, par des pratiques en son honneur. Ce n'est plus l'esprit de l'institut mais une dévotion assez courte : Marie assure le salut à ceux qui lui sont dévoués.

Dans le chapitre sur l'humilité, le F. J.B. reprend le passage contenu dans l'instruction « Esprit de l'institut » sur ce que signifie l'expression « Petits Frères de Marie » qui est « le cachet », « le moule », le « miroir » de l'esprit mariste. Mais il insiste lourdement sur l'aspect ascétique : il faut se connaître soi-même, méditer sur les maux que produit l'orgueil, s'attacher à l'obéissance et à la charité, conserver la modestie toujours et partout (p. 411-413). Sa synthèse entre la tradition ascétique et l'esprit de l'institut sur l'humilité est décevante.

Une telle évolution n'a pas de quoi surprendre : une règle, et la biographie d'un Fondateur conçu comme archétype de celle-ci, ne pouvaient guère que mettre de côté la notion d'esprit de l'institut. Mais le Manuel de piété en a gardé quelque chose.

Le Manuel de piété (1855) témoin tardif de l'esprit de l'institut

Ce catéchisme à l'usage des novices imprimé en 1855 reflète souvent la spiritualité mariste ancienne derrière une apparence banale. C'est le cas au chapitre III de sa seconde partie qui nous dit que la dévotion des frères à Marie doit être « plus spéciale et plus parfaite » et consiste « en quatre pratiques principales dont la seconde est « de prendre l'esprit de Marie ». « C'est un esprit d'humilité, de simplicité et de modestie ; c'est un grand amour de la vie cachée, un grand éloignement pour le monde et une extrême horreur de ses vanités et de ses plaisirs »... L'humilité est traitée un peu plus loin, au chapitre IX, « De l'esprit de famille », dont la première section s'inspire des instructions: « Esprit religieux (p. 143), et « Caractère, esprit de la société des PFM » du carnet 307 du F. François que nous avons déjà longuement évoquée :

- « D. Quel est l'esprit de l'institut des PFM ?
- R. C'est un esprit d'humilité, de simplicité et de modestie.
- D. D'où vient cet esprit ?
- R. De la sainte Vierge ; car nous l'avons choisie spécialement pour notre Mère et [comme] nous portons son nom, il est juste que nous prenions son esprit, que nous imitions ses vertus et que nous suivions, pour aller à Dieu et pour faire le bien, la voie qu'elle a suivie ».

Une seconde section du chapitre traite ensuite de « Ce que l'esprit d'humilité exige des frères » détaillée en six points dont les premiers sont fondamentaux : faire le bien sans bruit ; vivre inconnus et oubliés du monde ; enseigner avec humilité et modestie.

Conclusion

La naissance de concept d'esprit de l'institut serait donc précoce : probablement dès 1824, où elle paraît liée à trois événements clés : le prospectus qui emploie pour la première fois le nom « petits frères de Marie » ; la construction de L'Hermitage ; les instructions aboutissant à un « petit écrit ». En 1826 l'organisation en congrégation religieuse impose de définir un esprit propre parmi les ordres religieux. Mais cet esprit qui lie ensemble Marie, l'humilité et le zèle, est contrebalancé par la tradition ascétique qui considère l'humilité comme une vertu en soi, sans lien explicite avec Marie. Et les deux traditions se rejoignent de manière ambiguë dans la fameuse formule ternaire : humilité, simplicité, modestie qui peut être lue avec des lunettes franchement spirituelles pour ne pas dire mystiques ; mais aussi de la manière la plus platement ascétique ou dévotionnelle.

L'équipe des supérieurs qui a préparé la rédaction des Règles communes de l'institut a fait un choix plutôt ascétique, que la biographie de Champagnat a entériné. Sans être nié, le concept d'esprit de l'institut a perdu son sens précis pour devenir une sensibilité présente partout dans les textes et les mentalités. Il est désormais à la périphérie d'une identité mariste fondée sur la règle. Dans ces conditions il devient difficile de concevoir l'esprit de l'institut comme équivalent du concept de « spiritualité ».

Pourtant, dans l'instruction sur l'esprit de l'institut, Champagnat avait défini pour les Frères anciens les bases d'une véritable spiritualité : non seulement « une manière d'être, un air de famille,

une atmosphère créant entre des hommes une parenté d'âme », comme dit le F. Basilio, mais la systématisation de notre esprit » constitué « en un certain corps de doctrine » qui peut être explicité, voire enseigné²³. Mais l'assimilation d'une telle doctrine a été problématique pour plusieurs raisons : la difficulté pour bien des Frères de la comprendre en profondeur ; ensuite la mort prématurée d'un Fondateur qui ne laisse guère d'enseignements écrits ni, à plus forte raison, une règle ; enfin le long délai entre cette mort et la rédaction d'une règle (1840-1852) dans un corps en pleine explosion démographique passé d'environ 300 à près de 2000 Frères.

Pour les rédacteurs de la règle le souci de fidélité à l'esprit du fondateur était intact mais il était urgent de donner, à un corps très jeune et devenu nombreux, des principes ascétiques et un cadre institutionnel fermes. La règle de 1852 formulait donc un esprit de l'institut adapté à un moment délicat de son existence : axé sur le charisme (l'éducation) et l'esprit de corps (humilité...), davantage que sur une spiritualité raffinée. Mais nous verrons que le concept d'« esprit de l'institut » fondé sur le trépied Marie-humilité-zèle n'était pas oublié.

F. André Lanfrey, juin 2020

²³ Extraits de la circulaire du F. Basilio du 25/12/1975 sur l'esprit de l'institut.